



NOVEMBRE 2018

## La lettre du Maire

Lettre d'information de Pascal NOURY, Maire de Morangis



# Pas d'augmentation d'impôts locaux, si l'État ne ponctionnait pas la Ville!

Madame, Monsieur,

Morangis compte au rang des 6 000 communes dans lesquelles les taux des impôts locaux ont augmenté en 2018. Je fais donc partie de ces Maires qui devraient être dénoncés et jetés à la vindicte populaire, selon nombre de députés de la majorité actuelle. **Alors, je veux être clair!**

Il ne s'agit ni de torpiller la mesure prise par le gouvernement de baisser la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, ni d'en profiter pour que l'augmentation des impôts décidée par la Commune soit moins douloureuse.

**Il s'agit juste de compenser les ponctions faites par l'État sur le budget de Morangis.**

En effet en 2018, l'État double l'amende que paie la Ville pour son manque de logements sociaux : c'est 209 000 € de plus à financer. L'État diminue à nouveau sa dotation à la Ville de 73 393 € et impose une indemnité compensatrice de la CSG (Contribution Sociale Généralisée) à verser aux agents communaux dont le total est de 62 960 €. **La facture 2018 de l'État est donc de 345 353 €.**

**L'augmentation de 3,2 % des taux sur les 3 taxes locales** (taxe d'habitation, taxes sur le Foncier bâti et non bâti) que j'ai proposée au Conseil municipal **a généré un produit de 298 967 €.**

**On me dit qu'à la place d'augmenter les impôts on aurait dû faire des économies.**

Mais ces économies, nous les faisons car il faut aussi absorber l'augmentation des prix, l'augmentation du budget du personnel liée aux évolutions des carrières des agents, les coûts liés aux nouveaux services que les villes doivent assurer (cette année le traitement des cartes d'identité), le maintien des taux d'encadrement pour les temps périscolaires quand la population scolaire augmente.

Depuis une dizaine d'années, les Communes, les Intercommunalités, les Départements, les Régions subissent des ponctions considérables de l'État sur leurs budgets. Elles y font face, tant bien que mal **mais ce sont les services rendus aux habitants** (accueils des enfants, soutien aux personnes âgées, aides pour le sport et les arts, financement de l'entretien du domaine public...) **qui pourraient se dégrader et pour certains disparaître.**

**Je m'y refuse!** Comme je me refuse à réduire les investissements qui sont nécessaires notamment pour faire face aux dérèglements climatiques et pour accueillir correctement l'augmentation de la population.

----->

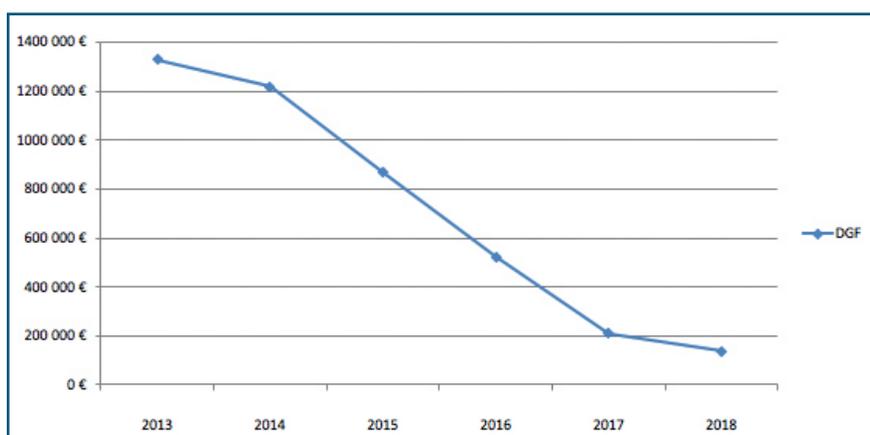
Depuis des années, les puissants réclament et font mettre en œuvre la baisse des dépenses publiques pour mieux s'enrichir. Nous commençons à en voir les résultats, le réseau routier se dégrade et ses infrastructures sont fragilisées. Le secteur de la santé a de plus en plus de mal à répondre aux besoins de tous. Les administrations mettent de plus en plus de temps à répondre à nos demandes. Les transports en commun qui devraient être développés sont de plus en plus défaillants.

On pourrait multiplier les exemples. **La dépense publique est bien une nécessité car c'est elle qui répond aux besoins de tous.**

Croyez-moi, il n'est jamais facile de se résoudre à augmenter les taux des impôts locaux. Notre équipe s'y est résolue deux fois en 2014 (+8 %) en 2018 (+3,2 %). **Au regard du contexte et pour maintenir les services dont les Morangisais ont besoin, j'assume cette décision.**

*Pascal Noury, Votre Maire*

## DEPUIS 2013, L'ÉTAT BAISSÉ LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)



**1 327 714€ en 2013 contre 137 714€**

**en 2018 !** L'État a considérablement baissé ses dotations à la Commune, alors que celle-ci assume de nombreuses charges pour le compte de l'État (État-civil, cartes d'identité et passeports, élections, gestion des écoles...). Dans le même temps, la population scolaire, à laquelle la plus grande partie du budget municipal est consacrée, est passée de 1 155 élèves à 1 531 élèves (+32,6%).

## IMPÔTS LOCAUX : MORANGIS UN DES TAUX LES PLUS BAS

*Morangis reste une des communes où les taux des impôts sont les plus bas (taux pour la Commune et l'Intercommunalité).*

2018	Taxe habitation	Taxe foncière
Paray-Vieille-Poste	6,41	22,52
Wissous	18,22	16,43
<b>Morangis</b>	<b>19,89</b>	<b>16,76</b>
Juvisy-sur-Orge	18,91	37,94
Athis-Mons	21,05	31,05
Chilly-Mazarin	22,13	12,74
Longjumeau	27,91	18,53
Savigny-sur-Orge	27,73	23,55

**SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION TOUS LES MORANGISSAIS NE SONT PAS CONCERNÉS !**

La promesse du Président de la République se concrétise en 2018 par une baisse de 30% sur la base du montant de la taxe payé en 2017. Ne sont éligibles à ce dispositif que les foyers n'excédant pas un certain plafond de ressources, 2500€ par mois, pour un célibataire, 4000€ pour un couple sans enfant à charge, 4540€ pour un couple avec un enfant à charge, 5100€ pour un couple avec deux enfants à charge...



### RENCONTRER MONSIEUR LE MAIRE :

Sans rendez-vous en mairie : tous les vendredis de 17h à 18h30 (pas de permanences pendant les vacances scolaires)

Les autres jours de la semaine, sur rendez-vous au 01 64 54 28 28



**Pascal Noury**

monsieurlemaire@morangis91.com

Toutes les infos de votre ville sur [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)

